

**DELEGATION DE Madame Anne BREZILLON**

**D-2011/341****Attribution d'aides en faveur des associations. Subventions. Adoption. Autorisation.**

Madame Anne BREZILLON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique générale d'aide aux associations, la Ville de Bordeaux soutient financièrement certaines d'entre elles. L'attribution de subventions leur permet de poursuivre et de promouvoir leurs activités, d'organiser des manifestations festives, de valoriser la vie associative, de créer du lien social, de mettre en place des ateliers de sensibilisation...

A cet effet, je vous propose d'attribuer la somme de 10 906 euros prévue au budget primitif et de la répartir de la manière suivante :

ASSOCIATIONS	Montants 2011 (en euros)
ARDUA – Association Régionale des Diplômés d'Université d'Aquitaine : organiser des colloques autour de grands auteurs de la littérature.	500
Asso Sax de la Gironde : promouvoir et développer la pratique du saxophone. Assurer la formation et le perfectionnement individuel et collectif des musiciens.	800
Cap Mariage 33 : préparer les jeunes au mariage civil. Organisme de formation agréé par la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DRTEFP) d'Aquitaine.	300
Collectif de Ressources Culturelles Bordonor : faciliter et favoriser l'accès aux spectacles et aux pratiques culturelles. Assurer un rôle de médiation culturelle par la mise en place d'ateliers, de spectacles et de manifestations à destination de tous publics.	700
Compagnie des Commissaires Enquêteurs de Bordeaux Aquitaine : organiser le Congrès National de l'association à Bordeaux sur le thème de « l'utilité durable de la concertation publique ».	1 000
Contact Aquitaine : apporter du soutien aux homosexuel(le)s en les aidant à communiquer avec leurs proches et à lutter contre les discriminations, prévenir le suicide, l'isolement et les maladies sexuellement transmissibles.	800
Danse avec Nous : soutenir la manifestation estivale « Dansons sur les Quais ».	4 000
Fondation Maréchal de Lattre : organiser des conférences et actions citoyennes à destination d'adolescents et adultes, dans le but de promouvoir l'éducation à la citoyenneté et l'échange entre les générations.	206
France Parkinson Comité de la Gironde : promouvoir la recherche médicale, informer les malades, apporter soutien moral et technique, améliorer le traitement ou le confort des malades. Cette association organise notamment des activités de gymnastique aquatique à la piscine Tissot pour les malades.	500
Hospitalité Bordelaise Notre Dame de Lourdes : célébrer le centenaire de cette association qui organise des pèlerinages et des visites auprès de personnes malades, handicapées ou âgées.	1 500
Maison d'Accueil et d'Information 33 – MAI 33 : maintenir le lien familial entre les détenus de la Maison d'Arrêt et leurs proches. Assurer l'accueil des familles en attente de parloir, ainsi que la location de studios pour les détenus sortants.	600
Total	10 906

Les crédits correspondants sont prévus au budget 2011 – Art. 6574 – fonction BX 020.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à faire procéder au versement de ces sommes aux associations précitées.
- à signer les conventions de partenariat et les avenants, si nécessaire.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**MME BREZILLON.** -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, tout au long de l'année la ville accompagne les associations bordelaises. Ce soutien s'est récemment illustré par l'organisation de la première conférence de la vie associative.

Dans cet esprit nous accueillerons demain une trentaine d'élus et de professionnels venus de toute la France, l'objectif étant de mutualiser les outils permettant un meilleur accompagnement de la vie associative sur le territoire.

A quelques mois de notre rendez-vous annuel Cap Associations prévu le 25 septembre nous continuons à être attentifs aux projets des associations bordelaises.

Je vous propose aujourd'hui de poursuivre notre soutien financier à l'égard d'initiatives locales. Je voudrais notamment saluer l'action de M. Pinaud(?), Président de l'association « Danse avec Nous ». Grâce à son énergie conjuguée avec l'important soutien logistique et financier apporté par la ville les Bordelais pourront danser sur les quais cet été.

Merci d'autoriser le Maire à verser ces subvention.

**M. LE MAIRE.** -

Bonne nouvelle. Merci Madame.

Pas d'oppositions ? Pas d'abstentions ?

(Aucune)

